

Adhérer à l'UNPF, c'est vous protéger

Cher(e)s collègues,

L'Union Nationale de la Poissonnerie Française est **la seule organisation professionnelle qui fédère l'ensemble des Artisans Poissonniers** de notre pays en travaillant au plus près de vos entreprises. Pour garantir cette **proximité**, l'UNPF dirige **treize fédérations régionales**. Pour mener à bien ses missions de défense, de formation, d'information et de promotion de votre savoir-faire artisanal, **tous les Artisans Poissonniers doivent se fédérer**. À l'heure où notre profession connaît de graves difficultés, souscrire à **la seule organisation professionnelle compétente est un des meilleurs moyens d'assurer son avenir**.

En adhérant à l'UNPF, vous bénéficiez :

- du soutien de la seule organisation professionnelle qui représente **le plus grand nombre d'Artisans Poissonniers**.
- d'une **garantie de représentativité auprès de tous les partenaires** : ministères, acteurs économiques et sociaux.
- d'un **montant de cotisation accessible à tous**.
- d'un **accès complet** à l'ensemble des documents du site www.uniondelapoissonnerie.org
- d'un **abonnement au magazine l'Info** : Le magazine d'information des Artisans Poissonniers de France.
- d'une **newsletter** envoyée par e-mail toutes les deux semaines pour être au plus près de l'actualité.
- d'un **soutien d'un expert pour l'évaluation des risques professionnels et pour la rédaction du « Document Unique »** dans le cadre du stage «Évaluation des Risques Professionnels» prodigué par l'AFPF, l'association de formation de l'UNPF.
- d'un **soutien administratif** pour vos **demandes de subventions à la CARSAT**.
- du **guide hygiène et bonne pratique** du poissonnier détaillant.
- de **la protection juridique**.

Le montant de la cotisation annuelle est fixé à **200€**. Vous pouvez adhérer sur le site internet www.uniondelapoissonnerie.org ou bien renvoyer le coupon papier suivant. Si vous êtes à jour de votre cotisation, nous tenons à vous en remercier.

Pierre Labbé, Président de l'UNPF



bulletin d'adhésion

Nom et prénom du chef d'entreprise :

E-mail * :

.....

N° de SIRET :

Société :

Code APE :

**Pour recevoir notre newsletter toutes les deux semaines*

Adresse :

Date et signature

Code Postal :

Ville :

Tél :

Mobile :

Fax :

Dans mon entreprise je travaille :

- Seul
- Avec mon époux/épouse
- Avec des salariés (indiquez le nombre)



Retournez votre adhésion accompagnée de votre règlement (200 € pour une année) à :

UNPF
7, rue Pierre et Marie Curie
22 400 Lamballe